

2023/0064

DÉPARTEMENT DU NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES-SUR-HELPE
COMMUNE DE AVESNELLES

EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AVESNELLES

L'an deux mille vingt-trois, le quatorze avril, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Ville d'AVESNELLES, étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Antoine BADIDI, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19 - Présents : 14 - Votants : 15

Etaient présents : M.BADIDI.SEGUIN.PETIT.COQUELET.CHRETIEN.CHATELAIN.
WERY.RAVIDAT.

Mmes BLANDO.WAUCHER.CAFFIAU.

Absents ayant donné procuration : Mme MERCIER à M. PETIT.
M. JOSSET à Mme WAUCHER.
Mme BOURAINE à M. SEGUIN.
M. ASCONE à M. RAVIDAT.

Absente excusée : Mme STALLA.

Absents : Mme DELPLANQUE-GABET, Mme MALINGRE et M. CHALDAUREILLE.

Secrétaire de séance : M. WERY.

Objet : Vote du compte administratif 2022 de la Zone du Fort.

Sous la présidence de M. SEGUIN, adjoint aux finances, nommé secrétaire de séance, ce dernier présente aux membres du conseil municipal le compte administratif 2022, vérifié conforme avec le compte de gestion. Monsieur le Maire ayant quitté la salle durant le vote.

	Investissement	Fonctionnement
Recettes de l'exercice	1 000 394.74 €	253 197.82 €
Dépenses de l'exercice	90 660.28 €	1 027 327.22 €
Résultat de l'exercice	909 734.46 €	-774 129.40 €
Résultat reporté	-599 022.33 €	97 575.92 €
Part affecté à l'investissement		
Résultat cumulé	310 712.13 €	- 676 553.48 €
Restes à réaliser recettes		
Restes à réaliser dépenses		
Résultat	310 712.13 €	-676 553.48 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

AVESNELLES, le 14 AVR. 2023

Le Maire,

